

# 3ieme manche TDAB 2018



## BMX RIDERS 07



**DIMANCHE 20 MAI 2018**  
**à partir de 13 h**



# Trophée Drome/Ardèche BMX 2018

Le **BMX Riders 07** et la municipalité de Lavilledieu sont heureux de vous inviter à la 3<sup>ème</sup> manche du Trophée Drôme Ardèche BMX le :

## DIMANCHE 20 MAI 2018

### ➤ HORAIRES

- |                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| - 13 h 00 – 14 h 00 | Essais                  |
| - 14 h 00           | Remises des récompenses |
| - 17 h 30           | Remises des récompenses |

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des aléas climatiques, du nombre d'engagés dans chaque catégorie...

### ➤ ENGAGEMENTS

Les engagements sont :

- 6 € pour les benjamins et moins
- 10 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC.

**Les cartes à la journée sont acceptées** avec inscription par mail auprès du club organisateur, avant la date jeudi 17 mai à 20h00 : [inscription@bmxriders07.com](mailto:inscription@bmxriders07.com)

Les paiements se feront sur place auprès du club organisateur.

**Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs**, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC : « Engagements Clubs ».

Deux courses seront mises en ligne :

- 1/ Trophée Drôme Ardèche « Compétition » pour les catégories dites « Expert »
- 2/ Trophée Drôme Ardèche « Loisir » pour les catégories « Novice » et « Pass'Cyclisme »

La date limite\* sera : **jusqu'au jeudi 17 mai 20 h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.**

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

\* N.B. : la date limite des engagements sera indiquée en rouge dans les guides de compétition.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée à la personne responsable du secrétariat.

Aucune inscription ne sera acceptée le matin même de la course.

Hormis le club organisateur, **les clubs doivent fournir au minimum un arbitre** licencié FFC ou un bénévole. À partir de **15 pilotes inscrits** à la course les clubs doivent fournir **deux personnes** minimum dont un licencié (soit un maximum de 2 personnes /club).

La responsable des arbitres Drôme/Ardèche devra envoyer une semaine avant la course la demande d'arbitres aux clubs et aux responsables des commissions BMX Drôme et Ardèche, tout en demandant aux clubs un retour au plus tard **le mardi précédent la course**.

Les clubs devront répondre avec au minima **un nom** d'arbitre ou s'ils sont dans l'incapacité de fournir un arbitre, ils devront indiquer : sans arbitre. Cette réponse est à transmettre par mail à la responsable des arbitres Drôme/Ardèche [dider.bouvat-boissin@orange.fr](mailto:dider.bouvat-boissin@orange.fr) ainsi qu'aux responsables des commissions bmx [responsable.commission.bxm26@gmail.com](mailto:responsable.commission.bxm26@gmail.com) et [ponsim@sfr.fr](mailto:ponsim@sfr.fr).

Si la responsable est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs qui n'auront pas fourni d'arbitres.

Dans la mesure où la veille de la course le staff d'arbitrage ne serait toujours pas formé, les commissions BMX prendront la décision d'annuler l'évènement.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par les commissions BMX Drôme/Ardèche l'organisation d'une course départementale.

#### ➤ REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie.

**Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toutes réclamations.**

Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement

Les licences accueil et cartes à la journée sont acceptées avec présence d'un certificat médical datant de moins de 3 mois. Pour s'inscrire avec une licence accueil ou une carte à la journée, les pilotes devront envoyer par mail au club organisateur leur inscription en joignant leur certificat médical et leur licence accueil si c'est le cas, le tout le mercredi précédant la course.

**AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE**

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.



## ➤ EMARGEMENT

Les inscriptions se faisant par CICLE, il n'y aura plus de contrôle de licence et d'émargement.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie.

## ➤ DEROULEMENT DES COURSES

Les clubs sont invités à initier les nouveaux licenciés au déroulement d'une manche du TDAB:

- ✓ Déroulement d'une course
- ✓ Lecture d'une feuille de race (catégorie, n° de race).
- ✓ Placement en pré-grilles et sur la grille de départ...

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les couloirs seront attribués par tirage au sort. Les races sont mélangées à chaque manche.

À l'issue des résultats des 4 manches, une « manche finale » sera organisée pour tous les pilotes et cela par catégories, (sauf si un pilote se retrouve seul). Ces finales se dérouleront par catégorie et par ordre de résultats: Finale 6, puis finale 5, ..., puis finale 1. Lors des finales, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

Les pilotes perdus et leurs parents seront redirigés vers leur responsable de club.

Si une catégorie pré licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + une « manche finale ».

Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1 – 2 – 4 des autres catégories.

Le Président du jury (en concertation avec le club organisateur) se réserve le droit, suivant le nombre d'inscrits, de réduire le nombre de manches.

S'il y a moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie inférieure tout en gardant un classement séparé.

## ➤ LES RECOMPENSES

Une médaille sera distribuée à chaque course par le club organisateur pour les pilotes jusqu'à Minime Novice inclus, au minimum.

Tous les pilotes de la **finale 1** seront appelés sur le podium, les autres pilotes la recevront à l'arrivée.

Un classement général sera effectué. Le comité Drôme et le comité Ardèche réaliseront et prendront en charge 1 diplôme pour chaque pilote ayant participé à au moins **4 épreuves ( 2 en Ardèche et 2 en Drôme)**. Ce diplôme sera distribué lors de la dernière manche après validation du classement général.

## ➤ CATEGORIES

(Voir annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2018. Il n'y aura pas de sur-classement.

**Deux niveaux sont créés** : Novice et Expert.

Seront considérés «Novices», les pilotes ayant pris leur première licence en 2017 ou 2018 (n° NIP commençant par 2017 ou 2018) ou sur avis de l'entraîneur pour les autres pilotes. Seront considérés «Experts», les pilotes ayant pris leur première licence avant 2017 ou sur avis de l'entraîneur pour les autres.

La catégorie 17 ans et + « Loisir » est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence Pass'Cyclisme et aux féminines 17 ans et plus, si celles-ci ne sont pas assez nombreuses pour avoir leur propre catégorie.

La catégorie 17 ans et + « Loisir » Femme est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces, sous réserve du nombre de pilote inscrits  $\geq$  à 4.

La catégorie 17 ans et + « Compétition » Garçon est ouverte aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence de 3ème ou 2ème catégorie.

Les pilotes nationaux « Femmes » rouleront avec les garçons « Expert » dans leur catégorie respective.

Les pré licenciés (Garçons & Filles) seront regroupés ensemble jusqu'aux finales. Les féminines rouleront par niveau et par catégorie avec les garçons en manches, puis auront une finale spécifique si  $\geq$  à 1.

**Les commissions se réservent le droit de monter 1 pilote s'il montre une supériorité manifeste.**

**Une attention est demandée de classer un pilote dans son bon niveau, l'avis de l'éducateur doit être pris en compte.**

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes sont bien inscrits dans la bonne épreuve.

**ANNEXE RACE 2018 :**

<b>Trophée d'Automne Drôme Ardèche</b> GROUPE N°	<b>NOVICE</b>	<b>EXPERT</b>
1	Pré licencié Garçon & Fille (2012 et +)	
2	Poussin Garçon & Fille (2011/ 2010)	(
3	Pupille Garçon & Fille (2009 / 2008)	
4	Benjamin Garçon & Fille (2007 / 2006)	
5	Minime / Cadet Garçon & Fille (2005 / 2002)	
6		Poussin Garçon & Fille (2011 / 2010)
7		Pupille Garçon & Fille (2009 / 2008)
8		Benjamin Garçon & Fille (2007 / 2006)
9		Minime Garçon & Fille (2005 / 2004)
10		Cadet Garçon & Fille (2003 / 2002)
11	17 ans et plus LOISIR 20" ou 24" - Garçon (2001 et moins)	
12	17 ans et plus LOISIR 20" ou 24" - Femme (si >=4)	
13		17 ans et plus COMPETITION 20" ou 24" - Garçon (2001 et moins)